

Terres territoriales, b.m. S-20, 327, 371-372, 375-377, 579, 1095

- Accès aux renseignements, 372
- Acquisition sanctionnée par décrets du conseil, 372
- Actionnaires, 372, 376, 377
- Activités de prospection dans le Nord, 372
- Article 24(1), 372, 376
- Compétence fédérale, 376
- Conflits d'intérêts, 372, 376, 377
- Contrôle fédéral, 371, 372, 376
- Décret du conseil, 376
- Divulgateion, 371, 372
- Droits acquis par des compagnies, 372
- Exploitation de services en territoires lointains, 376
- Fonds marins, 376, 377
- Livre vert: Membres du Parlement et conflits d'intérêts, 377
- Nombre d'actions, 377
- Ordonnance du Gouverneur en conseil, 371, 376
- Renseignements confidentiels, 372
- Responsabilité du fonctionnaire fédéral, 372
- Restriction, 371
- Sanction de renvoi sommaire, 372, 376
- Sociétés cotées en Bourse, 376, 377
- Terres du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, 376
- Transactions, 371
- Orateurs:** les honorables sénateurs
 - Buckwold, Sidney L., 371-372
 - Flynn, Jacques, 375-377
 - Goldenberg, H. Carl, 579
 - Langlois, Léopold, 377
 - Perrault, Raymond J., 327

Terres territoriales, b.m. S-20, 1^{re} l., 327; 2^e l., 371-372, 375-377; ren. au c., 377; rap. du c. avec am., 579; a. du rap. du c. 579; 3^e l., 579; s.r., 1095

Textile, industrie

Voir Industrie, problèmes du textile au Canada

Thompson, l'hon. Andrew E.

- Aéronautique, b.m. S-34, 2124, 2125, 2131-2132, 2141
- Affaires étrangères, aide du gouvernement canadien aux victimes du tremblement de terre en Italie, questions, 2111
- Code criminel (commutation de la peine de mort), b.m. S-21, 558
- Immigration, b.m. S-12, questions, 166, 232

Time et Reader's Digest, 1836-1845, 1848, 1862-1866, 1870-1873, 1881-1883, 1909-1910, 1927-1929, 1931-1933, 1938-1946, 1955-1958, 1992-2002

Voir Impôt sur le revenu (n° 3), b.m. C-58

Titres de propriété immobilière exigés des sénateurs

Présentation d'un rapport, 242; autorisation de dépôt d'un rapport supplémentaire, 242; rapport, 472

Traité de 1825 sur les frontières de l'Alaska, 150^e anniversaire de l'établissement des frontières occidentales du Canada, 578